

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD453

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 40

À l'alinéa 69, supprimer les mots :

« sur site ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.